# Bilan simplifié de la section HAUTE SAONE pour l'année 2024 Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
	N			N-1			
actif	Brut	Amortissement et dépreciation	net	net	Passif	N	N-1
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	4994	4994
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-2849	-1495
actif financier	0	0	0	0	Résultat	326	-1354
					Total(1)	2472	2145
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financieres	0	0
Disponibilités(3)	2471		2471	2145	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	2471	0	2471	2145	total(1+2+3+4+5)	2472	2145

# Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié						
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1	
Charges d'exploitation(1)	9754	9028	Produits d'exploitation(1)	10029	7536	
achats	1093	875	Cotisations	4917	2775	
autres charges externes	0	0	Subventions	1100	1299	
autres services extérieurs	5871	6271	Autres produits	4012	1473	
Impots et taxes	0	0	Transfert de charges	0	1988	
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0	
Autres charges	2790	1882				
Dotations aux amortissements et provisions	0	0				
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0	
Charges exceptionnelles(3) Engagements à réaliser sur	0	0	Produits exceptionnels(3) Contribution de financement	52	138	
contribution de financement(4)		0	report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0	
total(1+2+3+4)	9754	9028	total(1+2+3+4)	10080	7674	
Solde créditeur:Excedent	326		Solde débiteur:Déficit	0		

# **ANNEXE DES COMPTES**

# FO COM Syndicat de HAUTE SAONE POSTE Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024. dont le total est de 2471.41€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 326 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

# 1: PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

#### Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

#### 2: INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou Néant si aucune

#### Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

#### Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

#### Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

#### 3: FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

# 4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

### 5: RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

#### 6: CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

### 7: ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

#### 8: CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés à 50%

# Bilan des ressources de la section HAUTE SAONE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024				
Cotisations reçues	4 916,88 €			
Reversement de cotisations	2 591,23 €			
Subventions reçues	1 100,00 €			
Autres produits d'exploitation perçus	4 063,42 €			
Produits financiers percus	0,00€			
Total des ressources	7 489,07 €			